



CONSEIL MUNICIPAL

Mesdames et Messieurs les membres du conseil municipal sont conviés en Mairie le :

MARDI 27 FEVRIER 2024, à 19h00, en Mairie,
pour débattre de l'ordre du jour suivant :

ADMINISTRATION GENERALE – FINANCES - RH

Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 8 février 2024 ;
Information sur les décisions prises, depuis le dernier conseil municipal par délégation donnée
au maire en vertu de l'article L 2122-22 et 23 du CGCT ;

AG - Modification des statuts de la Communauté de communes de Haute Tarentaise
concernant la gestion de l'Hospice du Petit-St-Bernard - Approbation

AG – Création d'une Société d'Economie Mixte Locale d'énergies entre les communes de
Montvalezan, Sainte-Foy-Tarentaise, Tignes et Villaroger - Approbation

Montvalezan, le 14 février 2024

Le Maire,
Jean-Claude Fraissard

